En cheminant sur le massif de l'Aubrac...

Admirez la flore et la faune, ne les prélevez pas, certaines espèces sont protégées ou menacées. Si vous restez discrets, vous pourrez voir différents animaux sauvages

Veillez à maintenir le passage sur les chemins lors de votre stationnement

Renseignez-vous sur les difficultés et les réglementations locales des parcours d'itinérance, pensez à prendre de quoi vous ravitailler

Vérifiez les conditions météorologiques et équipez- vous en conséquence

Aidez-nous à préserver le paysage et le travail des Hommes qui le façonnent

Refermez les clôtures et barrières après votre passage et contournez les champs cultivés

Emportez vos déchets, vous trouverez une poubelle dans les hameaux traversés

Pour votre sécurité

Ne vous éloignez pas des sentiers identifiés

Préférez la tenue en laisse de votre chien, obligatoire à proximité des troupeaux. Chiens interdits sur certains sentiers traversant les pâturages

www.parc-naturel-aubrac.fr

Parc naturel régional de l'Aubrac